

Commune de Saint-Beauzire

Dans ce numéro :



Le mot du maire	1	Associations	12-13
Le Budget	2	Un peu d'histoire	14-15
Travaux de voirie	3	11 novembre	16
Discours inauguration	4-5	Ecole	17
Infos CCBSA	6 à 10	Infos pratiques	18 à 20
SICTOM	11		

Le mot du Maire

L'année qui vient de s'achever a apporté son lot de peines et de joies. Ayons une pensée pour les familles endeuillées et les malades de notre commune. La sécheresse de cet été n'a pas non plus contribué à l'optimisme. Les années qui viennent demeurent anxiogènes, conséquence autant du dérèglement climatique que des incertitudes sur le plan mondial. Les grandes puissances s'agitent, certains pays sont en proie à des conflits incessants. En France tout a l'air compliqué, la hausse des prix touche chacun, l'énergie coûte cher. Cela nous ne le maîtrisons pas, par contre sur le plan communal certains faits pourraient, je pense être évités, incendie à la salle des fêtes, dégradation à l'intérieur, dégâts également sur la toute nouvelle aire de jeux. Il est temps de changer nos comportements et de considérer l'espace public comme une parcelle de notre bien commun que l'on doit entretenir soigneusement au même titre que notre bien propre.

Malgré cela, tout n'est pas gris, la commune de Saint-Beauzire a vu cette année la fin de la réalisation et l'inauguration de l'aire de jeux, du columbarium, de l'aménagement de la route du cimetière et de la plateforme des déchets verts. La voirie du village des Bordes a également été faite. La piste forestière réalisée de belle façon par l'entreprise Chambon est terminée et peut être empruntée depuis cet été.

Au niveau inter-communal le PLUI est maintenant validé, son règlement s'applique aux nouvelles constructions. Des surfaces importantes restent constructibles au bourg et pourront permettre le développement futur du village. L'équipe municipale a d'ores et déjà voté de nouveaux projets qui portent sur la voirie de La Vialette, du Bos et de Bayssat. Rappelons que celle du Croizet et Vendage avait été programmée et se fera en 2024. Il est prévu également la rénovation énergétique de l'école. Pour tous ces travaux, nous avons sollicité les fonds de l'Etat (DETR et FONDS VERT), du département (CAP 43) de l'Europe (LEADER). La CCBSA a également prévu d'octroyer un financement de 50% pour l'achat des matériaux nécessaires à la réhabilitation du four de La Vialette, projet porté par l'Association des Amis de Saint-Beauzire.

Enfin je profite de ce mot pour adresser mes remerciements aux employés de la commune et aux membres de l'équipe municipale.

Permettez moi de souhaiter à tous une Bonne Année 2024 et comme on dit toujours gardez surtout une Bonne Santé.

Meilleurs vœux à tous

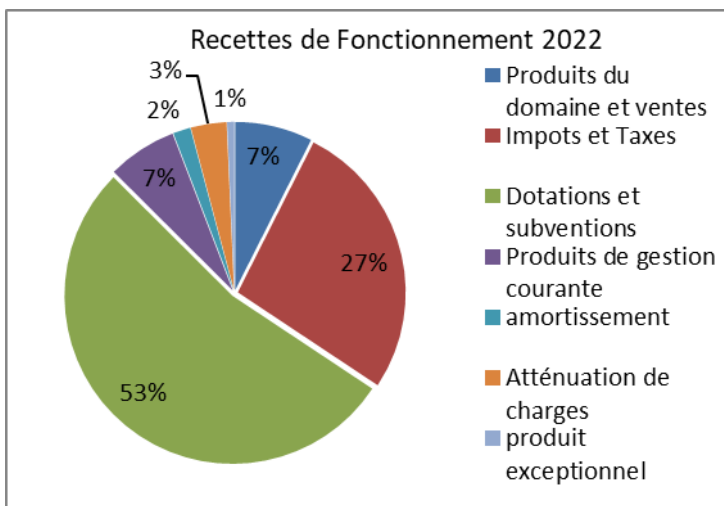
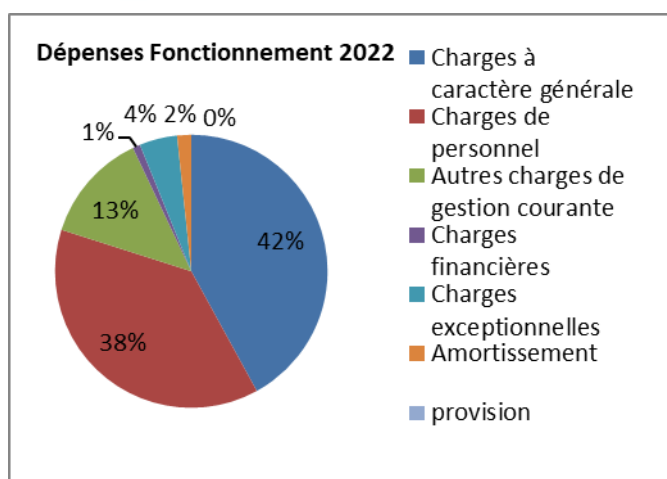
Alain Marchaud

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

Charges à caractère générale	120 410,91 €	Produits du domaine et ventes	27 648,79 €
Charges de personnel	108 661,31 €	Impôts et Taxes	99 541,00 €
Autres charges de gestion courante	37 354,49 €	Dotations et subventions	196 977,02 €
Charges financières	2 566,16 €	Produits de gestion courante	24 814,48 €
Charges exceptionnelles	12 852,36 €	amortissement	6 276,00 €
Amortissement	4 776,00 €	Atténuation de charges	12 760,17 €
provision	0,00 €	produit exceptionnel	2 612,31 €
Total Dépenses 2022	286 621,23 €	Total Recettes 2022	370 629,77 €



Prévisions budgétaires 2023

Dépenses Fonctionnement 2023		Recettes Fonctionnement 2023	
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
011 Charges à caractère générale	265 766.25	70 Produit des domaines	26 600.00
012 Charges de personnel	122 354.79	73 Impôts et Taxes	107 254.00
65 Autres Charges	42 920.00	74 Dotations et Subventions	182 897.00
66 Charges Financières	2 400.00	78 Amortissement	5 292.00
67 Charges Exceptionnelles	500.00	75 Produit Gestion Courante	21 050.00
68 Dot Amortissements	5 292.00	014 Atténuation de charges	150.00
014 Atténuation Charges	11 100.00	Excédent de fonct reporté	161 052.04
023 virement section invest	53 962.00	78 Provisison	0.00
Total des dépenses 2023	504 295.04	Total des recettes 2023	504 295.04
Dépenses Investissement 2023		Recettes Investissement 2023	
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
21 dépenses d'équipement	309 910.82	10 FCTVA	45 585.50
16 caution	1 200.00	13 subventions d'investis	257 723.55
19 Amortissement	5 292.00	16 caution	1 200.00
20 immob corporelles		Virement section fonct	53 962.00
16 emprunts	22 000.00	Excédent Fonc Capitalisé	39 913.77
001 Déficit	65 274.00	28 Amortissement	5 292.00
Total des dépenses 2023	403 676.82	Total des recettes 2023	403 676.82

Les dépenses d'investissements se répartissent comme suit :

En 2023 nous avons fini de régler certains travaux :

Columbarium : Drain et mur du cimetière : Nous avons réalisé les travaux subventionnés par la DETR 2021

Travaux voiries Boubeyre, Les Bordes: 52 800 €

Nous avons placés des LEDS sur l'éclairage public : 5 500 €

Rappelons que l'amélioration de l'éclairage public a bénéficié de fonds vert et que le reste à charge pour la commune a été de 705,80€. Rappelons que Mr Chassagnon a pris en charge la pose des lampadaires de son lotissement comme convenu.

De nouvelles demandes inscrites au budget 2023 ont été acceptées et porterons sur :

Des travaux de voirie de Vendage et du Croizet : 65 000€

Le financement se fait grâce au Cap 43 du département 26000 € et la DETR 16243 € .

L'investissement dans la piste forestière, maintenant terminée, n'a pas été soldé et figure toujours dans les investissements. Rappelons que pour Saint-Beauzire il s'agit d'une dépense de 155 973 € financée par 103982 de FEADER et 25585 de F.C.T.V.A .

Le reste à charge pour la commune étant de 26 406 €.

Goudronnage de voirie dans le village des Bordes.



Discours prononcé lors de l'inauguration de l'aire de jeux de Saint-Beauzire

L'ensemble des Conseillers municipaux et moi-même sommes heureux de vous accueillir à Saint-Beauzire pour inaugurer les travaux que l'on vient de voir ensemble. Tout d'abord je tiens à remercier de leur venue, Mme la sous-préfète, Mr le député Jean Pierre Vigier, nos sénateurs Laurent Duplomb et Olivier Cigolotti, Mme Mr les conseillers départementaux Annie Ricoux et Mickaël Vacher, Mr Jean Luc Vachelard, Président de la communauté de commune mais aussi Conseiller Régional, Mme Mrs les nombreux maires présents, certains se sont excusés retenus par d'autres obligations. Je remercie également les habitants de notre commune présents aujourd'hui.

Aujourd'hui, je souhaite mettre en lumière la création de cette aire de jeux, de ce parc de loisir suivant le nom que l'on veut lui donner. C'était une volonté de l'équipe élue de réhabiliter cette zone du village et de mettre à la disposition des habitants un endroit de détente qui soit adapté à tous les âges où les enfants peuvent jouer et se divertir, et où les aînés peuvent profiter d'un espace convivial pour se retrouver. Un double objectif donc.

Ce parc incarne aussi notre volonté de renforcer les liens sociaux au sein de notre commune. Comme vous l'avez vu des jeux permettent aux petits de s'amuser quand aux ados ils peuvent aller vers la tyrolienne ou le petit terrain de foot, table et terrain de pétanque sont à la disposition des adultes qui pourront aussi se mettre à l'ombre lorsque les arbres plantés seront grands mais là il va falloir attendre un peu.

En même temps, nous avons entrepris un projet d'embellissement et de création de places de parking. Ces travaux ont été réalisés avec l'objectif de réaliser un espace agréable, harmonieux et fonctionnel pour faciliter la vie quotidienne de chacun. Ces nouvelles places de parking comme vous l'avez compris étaient nécessaires afin de résoudre les problèmes de stationnement occasionnés lors de manifestations à la salle polyvalente.

De plus, nous avons réalisé la construction d'un columbarium, répondant ainsi à la demande grandissante en matière de sépulture cinéraire. Ce lieu de recueillement offre aux familles endeuillées un espace dédié où elles peuvent honorer et se souvenir de leurs proches disparus. Le columbarium est un symbole de respect et de dignité, et il témoigne de notre souci d'accompagner nos concitoyens dans les moments les plus difficiles de leur vie.

Enfin, nous avons entrepris le drainage autour de notre cimetière. Cela nous permettra je l'espère de résoudre les problèmes d'infiltration d'eau et d'assurer une meilleure préservation des sépultures. Le respect dû à nos défunts est une valeur qui nous est chère, et ces travaux garantiront que le cimetière demeure un lieu de repos paisible et respectueux de notre histoire.

L'aire de stockage de déchets est un « plus collatéral » en effet, même si elle a été voulue elle n'a rien coûté à la commune, l'entreprise Cymaro et l'entreprise Colas peuvent en témoigner car cet endroit a servi pour l'une à décaper de la terre végétale qui a été mise sur la plateforme de jeux et pour l'autre à déposer les matériaux issus du creusement des drains autour du cimetière, si bien qu'à la fin une plateforme a été faite à la place du terrain pentu qui existait.

L'aménagement de barrières et de portillons a été réalisé par Lionel, notre employé bricoleur et menuisier de métier. Ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement et au soutien de nombreux acteurs. Je tiens à remercier toutes les entreprises qui ont participé à ces travaux. Elles sont toutes locales. Du local très proche jusqu'à un local régional / Aubière pour la plus éloignée.

Pour l'aire de jeux l'entreprise Colas a chapeauté le projet, elle a donc fait le terrassement et sous-traité la fourniture pose des jeux à l'entreprise NEXT day d'Aubière. Quant à l'engazonnement et la pose de clôture ce sont Mr Pouzzol et Miramont deux paysagistes des environs de Massiac qui s'en sont chargés.

Pour la mise en sécurité, les places de parking le drainage du cimetière, c'est l'entreprise Cymaro qui a été choisie et qui finalement a fait en parallèle le terrassement de l'aire de dépôt de déchets verts. D'ailleurs étonnamment et sans concertation les deux entreprises sont intervenues aux mêmes dates ce qui a donné lieu à une activité incroyable pendant quelques jours sur cette partie du village. Je ne sais pas et je ne crois pas qu'il y ait eu compétition entre elles mais c'était très agréable de voir les travaux avancer aussi vite et presque de concert. Mr Hermet et Lambert ne sont peut-être pas d'accord avec moi sur ce point chacun préférant avoir la totalité du chantier mais je les remercie néanmoins car le chantier a été bien mené en tenant compte de mes demandes, même si parfois certains sous traitants avaient oublié le niveau ou plutôt le fil à plomb pour l'installation de jeux. Il est vrai que le fil à plomb est un instrument « ringard » d'une autre époque, mais bien utilisé il donne néanmoins la verticale et cela depuis son invention en Egypte 3000 ans avant JC.Et autre avantage on n'a jamais besoin de changer les piles. Je dis cela car on a eu un instant un pb de verticalité, pour un jeu mais cela a été corrigé, non sans mal d'ailleurs.

Encore au cimetière ce sont les pompes funèbres Tardif d'Issoire qui sont intervenues pour la pose du columbarium. N'oublions pas, Jérôme Pignol autoentrepreneur local qui a fait le crépis d'un mur.

Pour les plantations d'arbres outre les paysagistes nous avons demandé au collectif écocitoyen présidé par Mr Blondel de nous fournir 250 plants de toute sorte d'arbres et arbustes. Des personnes de ce collectif sont intervenues pour aider la population qui a mis la main à la pâte pour planter sur l'aire de jeux mais surtout sur le talus qui soutient la plateforme afin de stabiliser et embellir le terrain. L'Association la LOCO est intervenue, en effet des résidents du centre Léo Lagrange ont aidé aux plantations.

Un grand merci aux habitants. On n'oubliera pas cette journée d'hiver où les racines des plants risquaient de geler, et où tous s'affairaient à creuser des trous de ci de là dans une ambiance bon enfant mais un peu désordonnée si bien que l'on avait arraché les marquages du terrain de foot pour planter des arbres. Tout cela s'était terminé par un repas chaud et bien arrosé à la cantine de l'école avec une trentaine de personnes.

Ces projets n'auraient pas vu le jour sans les aides de nos partenaires. Pour l'aire de jeux 79 849 € soit 80% ont été attribués par le Fonds Européen Leader. Merci à Jean Luc qui représentait à ce moment la structure, merci aux services du

SMAT qui ont géré les dossiers et merci à Laurent par avance pour les prochains dossiers car je crois que c'est toi aujourd'hui qui préside le territoire en charge du Leader.

Sur la route du cimetière la région a participé à hauteur de 13 718 € merci donc à nos conseillers régionaux Peter et Jean-Luc . Pour la sécurité une demande auprès du fonds départemental des amendes de police qui nous a permis d'obtenir 7 293 € merci à nos conseillers départementaux et au département. Cette partie a donc été subventionnée à 76,5%

Au cimetière c'est l'état par l'intermédiaire de La DETR qui a octroyé 7000 €. Pour l'instant nous ne connaissons pas le reste à charge de la commune qui va rester faible car récemment nous avons obtenu la prise en charge du dossier par la Région pour un montant d'environ 16 000 €. Là aussi les 80% d'aide devraient être atteints même s'il faudra attendre un peu « les sous de la région ».

Au total ce sont 151 796 €80 qui ont été investis subventionnés à 79 % si l'on tient compte comme je l'ai dit de la future participation de la région

Bien sûr, il ne s'agit pas du projet du siècle et ces dépenses peuvent paraître bien faibles, mais il faut voir que ce début de mandat a été consacré à régler certains problèmes financiers et qu'ensuite ces projets très récents ont été votés en décembre 2021. Réalisés donc en 2 ans seulement.

Que par ailleurs d'autres investissements sont faits sur la voirie qui elle est plus mal financée, seule l'état octroie 25% et le département peu participer. Or St Beauzire compte environ 30kms de voies communales sans compter les chemins ruraux. Nous avons engagé des travaux dont le reste à charge pour la commune est important :

Le village du Bos a été fait ceux des Bordes et de Boubeyre en passe d'être faits et celui du Croizet et Vendage programmés. Par ailleurs une piste forestière en partenariat avec nos amis de Lubilhac vient d'être terminée là aussi financée à 80% parce que c'est une piste forestière et donc parce que l'ONF intervient .

Il est réconfortant pour les communes d'être soutenues par tous nos partenaires que sont l'état, la Région, L'Europe, le département. Merci à la présidente du département Marie Agnès qui a su mettre en place un dispositif simple et efficace le Cap 43 qui laisse aux communes la possibilité d'utiliser cette aide comme bon leur semble. Pour notre part nous en bénéficierons comme dit précédemment sur les travaux de voirie à venir.

Ces aides nous sont indispensables Elles nous permettent ces investissements tout en maintenant les impôts locaux ou ce qu'il en reste à leur même niveau pour la nième année consécutive .

Tout cela malgré les diverses hausses de l'énergie mais aussi le déremboursement d'une partie du FCTVA suite aux dernières réformes de l'état. Nous en avons d'ailleurs fait les frais sur l'aire de jeux ou seulement une partie du FCTVA sera récupérée.... Une très grosse partie certes, mais là aussi ça devient compliqué de remplir les demandes en tenant compte des directives du trésorier et de celles de la préfecture qui ne sont pas toujours les mêmes. Sachant qu'au final c'est la préfecture qui attribue ou pas le FCTVA.

Nous savons que sur ces sujets nos sénateurs sont mobilisés et défendent nos communes même s'ils se heurtent parfois au mur de la technocratie parisienne.

Je n'irai pas plus loin dans ces considérations afin de ne pas être trop long et laisser la place à nos invités.

Merci encore à tous ceux qui ont soutenu ces projets. Tous les élus.

Les adjoints : Pascal Mansion, Marie-Anne Combasteille, Sylvie Berthuy ,

Les conseillers municipaux Jean-Louis Pougnet, Ingrid Mazin, Philippe Sigoigne, Lionel Signorini, Marilyne Vernière, Vincent Stoque.

N'oublions pas les services de la commune : Fabienne Mizoules secrétaire, et Lionel Achon notre employé communal.



BRIOUDE SUD AUVERGNE



**BRIOUDE
SUD AUVERGNE**
Communauté de Communes

CCBSA
PLACE DE PARIS
43100 BRIOUDE
04 71 50 89 10
accueil@brioudesudauvergne.fr



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tout enfant de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne bénéficie dans son école d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir. Près de 60 animateurs, œuvrent au quotidien pour assurer la prise en charge des enfants. Une équipe de direction garantit l'encadrement et le fonctionnement général. Des activités sont proposées tous les jours, pour favoriser la créativité et l'implication des enfants. Elles varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux événements, aux envies des enfants, à la météo : sport, jeux de société, activités manuelles. Des ateliers sont également proposés une fois par semaine avec des intervenants extérieurs et des associations locales : Arts du cirque, Ateliers Photo, Mosaïque, Paléontologie, Cuisine, Zumba Kids, Découverte du patrimoine, Ludothèque, Contes, Éveil musical, Théâtre, Éveil à l'environnement, ... "Un Fruit Pour La Récré" : pour promouvoir l'équilibre alimentaire, des fruits frais sont distribués un jour par semaine au goûter dans tous les accueils, accompagnés régulièrement d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.



Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,70€ et 4,00€ par semaine, selon les revenus. Ce tarif est majoré de 50% pour les résidents extra-communautaires.

PORTAIL F@MILLES

Le Portail F@milles est un espace personnalisé et confidentiel où chaque famille aura la possibilité de modifier les données personnelles du compte, de payer en ligne en toute sécurité, de gérer les factures et d'éditer des attestations.

D'un simple clic, vous avez la possibilité de trouver rapidement des informations pratiques sur l'ensemble des services proposés aux familles pour l'enfance et la jeunesse

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Brioude Sud Au- vergne

Le Relais Petite Enfance est le guichet unique du territoire, pour l'orientation des familles et la satisfaction de leurs besoins d'accueil, en facilitant l'accès et le choix aux différents modes de garde. Le Relais vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, auprès d'une assistante maternelle, d'une crèche ou par la Garde à Domicile.

Pour plus d'information : Relais Petite Enfance / 04.71.50.01.00 / re-
lais@brioudesudauvergne.fr



CRECHES- La Maison de la Petite En- fance ACCUEIL COLLECTIF

La Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00 et peut accueillir 40 enfants simultanément. Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle. Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

Infos : Maison de la Petite Enfance, Parc de la Visitation -
Brioude 04.71.50.17.57 /creche@brioudesudauvergne.fr

CRECHES- À BÉBÉ FICELLE

Gérée par l'association Brin de Ficelle avec le soutien de la CCBSA, la crèche Bébé Ficelle peut accueillir jusqu'à 10 enfants, dans un cadre idéal pour leur socialisation. Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h00, Bébé Ficelle est parfaitement adaptée pour vous proposer un accueil à temps partiel, afin de préparer votre enfant à la vie en collectivité ou pour avoir du temps personnel

Infos : Halte-garderie Bébé Ficelle Asso-
ciation Brin de Ficelle – Fontannes
04.71.74.33.94 / www.brindeficelle.fr



LA PETIT' PAUSE - Lieu d'Accueil Enfants-Parents

La Petit' Pause est ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Ce lieu d'écoute animé par des spécialistes de la petite enfance, vous accueille également pour jouer, rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou se détendre un moment. A la Petit' Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents, ... Située Place Grégoire de Tours à Brioude, l'entrée est libre et gratuite, pour tous.



Imprimé par nos soins

GO COLO

A vos marques, prêts partez !!!

AIDE au départ en Séjours DE VACANCES et en Colonies pour les enfants de la Comcom.



Pour quoi ?

Pour partir en camp ou en colonie, avec au moins 4 nuitées, quelle que soit la destination.

Soutien versé sur justificatif. Pour qui ?

Pour tous les enfants de la ComCom BRIOUDE SUD AUVERGNE, de 6 ans à 17 ans. Pour toutes les familles de la ComCom, quels que soient leurs revenus.

Quelle aide ?

Jusqu'à 250€ pour les QF inférieurs ou égaux à 600. Jusqu'à 200€ pour les QF entre 601 et 1200.

Jusqu'à 125€ pour les QF entre 1201 et 1500.

Jusqu'à 50€ pour les QF supérieurs à 1501.

Séjours plafonnés à 500€/semaine !

Les autres aides ?

Pensez aux aides CAF / MSA / JPA43 / CE

QF	0-300	301-600	601-800	801-1200	1201-1350	1351-1500	1501et+
Habitants de la Comcom Brioude Sud Auvergne	jusqu'à 50% du séjour	jusqu'à 50% du séjour	jusqu'à 40% du séjour	jusqu'à 40% du séjour	jusqu'à 25% du séjour	jusqu'à 25% du séjour	jusqu'à 10% du séjour
Allocataires CAF	jusqu'à 45€/jour et 70% du séjour	jusqu'à 40€/jour et 60% du séjour	jusqu'à 35€/jour et 50% du séjour				
Allocataires MSA	Aide de 100€ à 250€/an/enfant, pour les QF jusqu'à 900						
Habitants du 43 JPA43	10€/nuitée	10€/nuitée	10€/nuitée	10€/nuitée	10€/nuitée		

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr

Le BAFA Citoyen

Sur le territoire "Brioude Sud Auvergne", les Accueils de Loisirs recrutent pour chaque période de vacances de nombreux animateurs et animatrices, pour lesquels le BAFA est indispensable.

En cela, le BAFA contribue à l'apprentissage de la citoyenneté, la responsabilisation et l'implication dans la vie locale ; il constitue également un atout pour l'emploi ou la formation des jeunes, mais il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous. Face à ces constats, la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne, les associations Brin de Ficelle, et Léo Lagrange, et la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Loire, ont construit le BAFA CITOYEN, afin d'apporter un soutien aux 16-25 ans qui souhaitent obtenir le BAFA.

Infos au 04.71.50.89.10 ou bafa-citoyen@brioudesudauvergne.fr

Les services à la personne



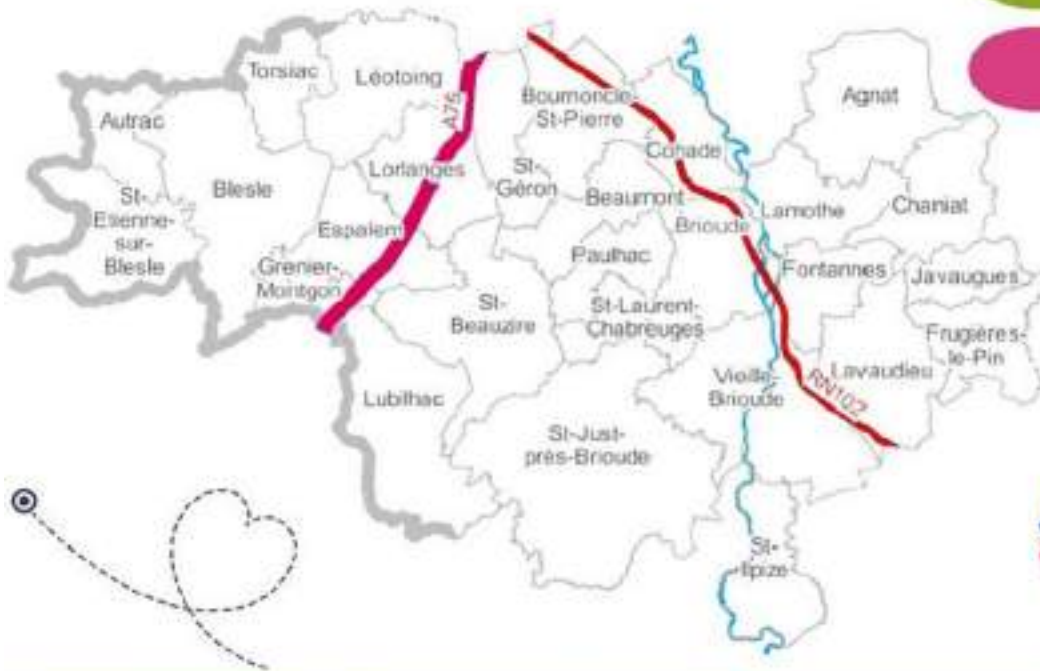
BRIOUDE
SUD AUVERGNE
 Communauté de Communes

TRANSPORT A LA DEMANDE

PORTAGE DE REPAS
 À DOMICILE

TELE-ASSISTANCE

B-BUS



TRANSPORT A LA DEMANDE	PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	TELE-ASSISTANCE	B-BUS
			
<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne dès 16 ans.</p> <p>Où ? Sur les 27 communes de la ComCom + Paulhaguet* + Massiac* + Oussole* + Lempdes/Allagnon* + Vergongheon*</p> <p>Coût ? 3€ un trajet. 6€ un aller retour. Jusqu'à 12 trajets/trimestre. *sous conditions</p>	<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? A la fréquence souhaitée (tous les jours, 1 jour/semaine...) Choix des menus.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? 24h/24 - 7journs/7.</p> <p>Comment ? Grâce à 1 simple bip recevoir l'aide de son réseau d'aidants.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	<p>Qui ? Ouvrert à tous.</p> <p>Quand ? 1 fois par mois dans chaque commune de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Où ? Dans les 27 communes de la ComCom.</p> <p>Coût ? Gratuit.</p>

Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes à :
accueil@brioudesudauvergne.fr ou 04.71.50.89.10



L'AQUABULLE

L'établissement dispose d'un bassin sportif intérieur de 25 mètres de long et d'une profondeur constante de 1m80, équipé de 6 couloirs de nage.

D'un bassin balnéo-ludique d'une profondeur de 0,80 m à 1m30 est équipé d'une banquette à bulles et d'un col de cygne. Également d'une pataugeoire de 43 m².

Il dispose aussi d'une zone spa équipée d'un sauna 6 places, d'un hammam et d'un bain à remous de 8 places chacun, d'une douche froide, de bains de soleil.

Le Centre Aqualudique propose également une salle de remise en forme avec des appareils cardio-training et de renforcement musculaire en libre-service.

Nouveauté : Cours de coaching ! Vous pouvez désormais profiter de cours de coaching personnalisés au sein de l'espace forme, deux coachs proposent leurs services.

Depuis le 7 juillet 2022 un espace extérieur est proposé en période estivale avec un pentagliss, un splashpad et un toboggan d'une longueur de 37m.

De nombreux cours et activités à destination des enfants et des adultes sont proposés.

Vous retrouverez sur le site de l'Aquabulle le planning des activités, l'école de natation...

Vous pouvez également via le site réserver votre cours et payer en ligne.

Plus d'infos : <https://www.aquabulle-brioudesudauvergne.fr/>



Le Cinéma

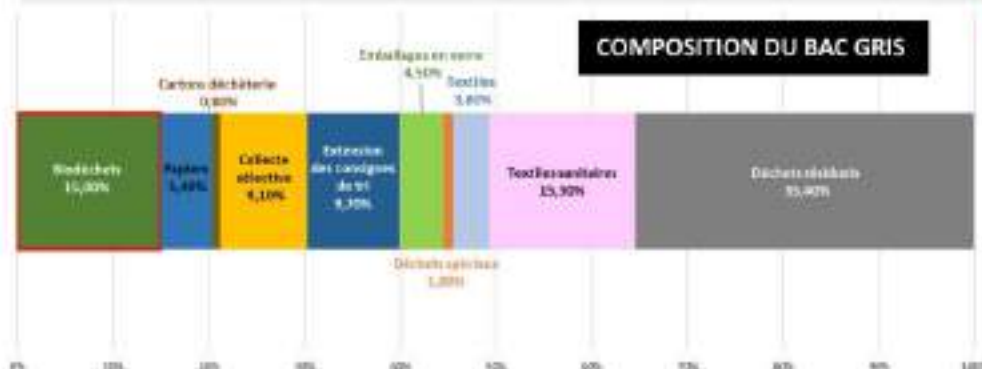
Depuis sa réouverture le Cinéma Le Paris bat son plein. Toutes les trois semaines de nouveaux programmes vous attendent et pendant les vacances scolaires des programmes adaptés aux plus jeunes.

Vous pouvez retrouver le programme du Cinéma Le Paris sur les pages Facebook « Cinéma Le Paris Brioude » et « Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne », sur le site internet www.cc-brivadois.fr, dans la presse locale et sur les applications dédiées à votre mairie (panneaux pocket, illiwap).



UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS NOUS INTÉRESSER DE PLUS PRÈS AU CONTENU DE NOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES. En effet, les biodéchets représentent une part importante de nos déchets ménagers et doivent être valorisés. Il est interdit de les jeter avec le reste des déchets.



?? C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets comprennent les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (branchages et pelouse à éviter en grande quantité).



QUE DIT LA LOI ?

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE) prévoit la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1^{er} Janvier 2024** pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... **Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.**

QUE PROPOSE LE S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité, par le développement du compostage individuel et collectif, afin que chaque usager puisse trier ses biodéchets. Ce mode de gestion écologique et économique des fermentescibles est déjà présent sur de nombreux territoires.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.

Qu'est-ce que le compostage individuel ? Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition des habitants, sans facturation, un **composteur individuel**. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (adresse en bas de page) ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF

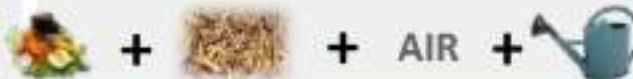


A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.

Qu'est-ce que le compostage collectif ? Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a ainsi installé **près de 600 composteurs collectifs sur le territoire. 1 composteur de quartier est déjà en place sur votre commune** et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

LA RECETTE DU COMPOSTAGE :



Tonnages collectés par an sur la commune de SAINT BEAUZIRE :



Sur la commune de SAINT BEAUZIRE, c'est 14 tonnes annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées.

Les biodéchets, une fois triés, sont valorisés de manière complètement naturelle. Par compostage, ils se transforment en un engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Retrouvez-nous au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT - 43100 COHADE. Consultez également notre site Internet : www.sictom-issuire-brioude.com et notre page Facebook !

Association BON PIED BON OEIL

Association créée en 2010 dont l'activité principale est la randonnée pédestre. En 2023, 92 adhérents pouvaient bénéficier des différentes sorties proposées

1) tous les 15 jours le dimanche (de 15 à 20 kms)

2) des sorties week-end (2 à 3 par an)

3) des séjours de 5 à 7 j

4) des randos itinérantes

Tout cela dans une ambiance très conviviale

Bureau

Présidente : STOQUE MARIE PAULE

Vice Président : DVORAK DIDIER

Trésorière : BRET JOSY

Trésorière adjointe : VERMEERSH HELENE

Secrétaire : CHABRIER JEAN CLAUDE

Secrétaire adjointe : CHANY ELIANE



CALENDRIER 1^{er} SEMESTRE



2024

Contact : bonpiedbonoeil@live.fr

DATE	SITUATION		SDV		RANDONNÉE			CO-VOITURAGE			
	LIEU	CP	H	LIEU	INTITULÉ(S)	KM	D.E. ¹	LIEU	H	KM ²	PREX ³
7 janvier	AUGNAT	63340	9h30	Village	Augnât – Segonzat – St-Genozay	15		Gare d'Arvant	9h00	15	1,80
21 janvier	LUBLHAC	43100	9h30	Village	Autour du suc du Mirail Galette offerte à l'issue à la salle polyvalente de Saint-Beauzire	16		Brioude*	9h00	17	2,00
4 février	FIAT	63500	9h30	Village	Chemin du petit patrimoine lié à l'eau + les docks à charvre	16		Gare d'Arvant	9h00	28	3,30
18 février	MASSIAC	15500	9h30	Gare	Sainte-Madeléine et Saint-Victor	18		A75 – sortie 22 Co-voiturage	9h00	7	0,80
Du 26 février au 1 ^{er} mars : SÉJOUR SUR LA PRESQU'ÎLE DE GIENS - COMPLET											
10 mars	PAULHAGUET	43230	9h30	Camping	Chalergue + suc du Montpoux	16		Brioude	9h00	16	1,90
24 mars	ST ALYRE D'ARLANC	63220	9H45	Eglise	La chapelle Saint-Étienne	18		Brioude	9h00	32	3,80
7 avril	SAINTE-GENEYS PRES SAINTE-PAULIEN	43350	10h00	Village	Autour du BourbouVoux + Sources de St-Paulien	18		Brioude	9h00	49	5,90
21 avril	SAINTE-ALYRE-ES- MONTAGNE	63420	10h00	Village	La chapelle Sainte Perade	18		A75 – sortie 22 Co-voiturage	9h00	44	5,30
5 mai	CHANONAT	63450	10h00	Eglise	Le chaos de Flore	18		Gare d'Arvant	9h00	51	6,10
Du 13 au 18 mai : SÉJOUR EN BRETAGNE : COTE DE GRANIT ROSE											
26 mai	NEUVEGLUSE SUR TRUYERE	15260	10h00	Eglise	La voie de Rochegondé	15		A75 – sortie 22 Co-voiturage	9h00	34	6,40
9 juin	VALBELEIX	63610	10h00	Marie	Plateau de la Chazade + Roche Née	15		Gare d'Arvant	9h00	45	5,40
Les 21 et 22 juin : WEEK-END DANS LES COMBRAILLES											
30 juin	ALLY	43380	10h00	Village	Entre Ally et Villeneuve d'Allier Repas à la Guinguette de la Violotte	17		Brioude	9h30	24	2,80

¹ Lien OPEN RUNNER – Cliquer sur le N° pour accéder à la fiche complète de la randonnée créée par Jean-Claude.

² Kilométrage aller depuis le point de départ.

³ Donnée à titre indicatif – A caractère non obligatoire – Calculé avec Via Michelin du lieu de co-voiturage au lieu d'arrivée – A ajuster en fonction des km réellement parcourus : x 0,05 (coefficient retenu par BFCO).

*Le lieu de départ du co-voiturage de BRIOUDE est le rond-point de la Lignone – Aire de co-voiturage – Avenue de Lamothé

Mise en page : Josy



Le Comité des Fêtes de St-Beauzire vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Son équipe vous donne rendez-vous à travers ses animations et vous convie à les y retrouver pour partager ces moments conviviaux.

APE Saint-Beauzire

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Saint-Beauzire est une association qui organise différentes manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds dans le but de financer des projets pédagogiques ainsi que des sorties scolaires organisées par l'équipe enseignante.

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 26 septembre, voici le nouveau bureau : Louis Vernière et Walter Chassein deviennent respectivement président et vice président, Emma Coudy Sabatier et Florian Valeix sont quand à eux trésorière et trésorier adjoint, enfin Caroline Biscarrat et Gaëlle Marchet sont secrétaire et secrétaire adjointe.

L'association a débuté l'année scolaire par un repas, suivi par la vente de couronnes puis par un spectacle de Noël offert aux habitants du village. Nous poursuivons nos actions avec le traditionnel loto.

Le bureau et les membres de l'APE remercient toutes les personnes qui par leur aide, leur soutien et leurs dons, participent aux différentes actions permettant ainsi l'existence de l'APE.

Au nom des membres de l'APE de l'association, nous vous souhaitons une très bonne année 2024.

Les membres de l'APE.

Association des Amis de Saint-Beauzire

L'Association des Amis de St Beauzire, depuis sa création en 2008, œuvre à la restauration et sauvegarde du petit patrimoine bâti de la commune. Elle participe à la préservation du cadre de vie, de son environnement et de son patrimoine visuel. Son AG s'est tenue au Bosbompant le 17 juin autour d'une trentaine de personnes, témoignant du lien social et de l'intérêt pour notre petit territoire. Début juillet, une solide équipe de bénévoles et d'habitants de la Vialette, s'est attaquée à la sauvegarde et restauration du dernier four banal de la commune, dans la bonne humeur et avec entrain. Bien que retardée par l'exécution de la commande des bois, les travaux de finalisation de la toiture seront très prochainement réalisés. Nous remercions la commune et la CCBSA pour leur contribution financière.

Bref historique, les fours banaux proviennent de l'époque du moyen âge. Ban, signifie astreinte. Le four banal était celui que le seigneur avait fait construire et qui était obligatoire pour la cuisson du pain. Le seigneur percevait des taxes et après la révolution les fours devinrent communaux.

Le Bureau et le CA de l'Association vous adressent de très bonnes fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux 2024.

Le président SP Mondani



ACCA de Saint-Beauzire

Les chasseurs de Saint-Beauzire vous souhaitent une bonne année. Ils seraient heureux d'accueillir des jeunes au sein de leur association.

**Le président Lionel ACHON
Tél : 06 70 23 49 09**



Imprimé par nos soins

2024 arrive mais avant UN PEU D'HISTOIRE.....

A Saint-Beauzire

Nombre habitants = 271

- La gare est désaffectée : le bâtiment et ses terrains sont mis en vente.
- La commune adhère au SITCOM.

Il y a 25 ans,

- Il est décidé de construire une salle de classe et une cantine pour un montant de 400 000 Francs.
- Un incendie ravage le clocher de l'église le 01er juillet.

Décès : Jean-Claude PLANCHE, Henri BONNET, Robert BONNET, Henri PAGES, Jean FILLIOL.

Naissances : Allan MIZOULES, Thomas BETAILLE, Quentin LAUBY, Antoine CHAPUT, Aurélie SOULIER.

Et ailleurs en France et dans le monde

- en 1999**
- Mise en place de l'Euro qui remplace le Franc.
 - Début de la guerre du Kosovo.
 - Vladimir POUTINE est nommé président de la Fédération Russe.
 - En fin d'année les tempêtes Lothar et Martin ravagent la France et notamment de nombreuses forêts.



- Décès du Roi Hussein de Jordanie ; d'Hassan II roi du Maroc ; de Roger Frison-Roche, écrivain ; d'Alain PEYREFITTE, homme politique et de Maurice COUVE DE MEURVILLE, ancien premier ministre.

A Saint-Beauzire

Nombre habitants = 249

- Le nouveau conseil vote la construction d'un chemin communal à Taillechausse pour un montant de 90 000 Francs

Il y a 50 ans,

Décès : Jean CHASSAGNON, Suzanne DELAIR, Pauline TOURETTE, Jean COUDERT, Marie FAUCHER.

Naissances : Stéphane BOYER.

Et ailleurs en France et dans le monde

- en 1974**
- Le maréchal TITO est déclaré président à vie de la Yougoslavie !
 - Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République.
 - La République Fédérale d'Allemagne (RFA) remporte la 10è Coupe du Monde de Football (la France n'était pas qualifiée)
 - Naissance de Leonardo DI CAPRIO ;-



- Décès de Georges POMPIDOU, président de la République ; de Marcel PAGNOL, écrivain et réalisateur ; de Charles LINDBERGH, premier aviateur a avoir traversé l'Atlantique en 33 heures 30, le 21 mai 1927.



A Saint-Beauzire

Nombre habitants = 375

Un chemin communal reliant Saint-Beauzire à Espalem en passant par Boubeyre et Les Bordes est créé.

La commune adhère au Syndicat des Eaux du Cézallier.

Il y a 75 ans,

Un seau-pompe et une batte à feu sont commandés pour les pompiers du village.

Décès :Léon BONNET ; Clément BOUDON ; Adrien BRESCHAND ; Marie CHADELAT ; Philomène CHADELAT ; Jean CHAZELLE ; Marguerite DARSE ; Antoine DE LA ROCHETTE ; Gizèle DOUBLARD ; Marguerite FAUCHER ; Marie FEUILLARADE ; Jean LAGRANGE ; Marguerite MONIER ; Raymonde VALLAT.

Naissances :Michelle CHAUCHAT ; Michel FILLIOL ; Jeanine PLANCHE ; Solange PASSEPONT

Et ailleurs en France et dans le monde

en 1949



Mao proclame la République Populaire de Chine.

Création de l'OTAN

Explosion de la première bombe atomique russe.

Admission du nouvel état d'Israël à l'ONU.

Décès,dans un accident d'avion, de Marcel CERDAN, célèbre boxeur français.

Naissances de Thierry ARDISSON, animateur télé ; de Richard GERE, acteur américain ;

A Saint-Beauzire

Nombre habitants = 461

La commune adhère au « *Syndicat Intercommunal pour l'Etablissement d'un Réseau de Distribution de l'Energie Electrique* »

Il y a 100 ans,

Un chemin communal reliant La Gare et La Vialette est construit.

Décès :Auguste BERTHON ; Marguerite BOUDON ; Marie BOURBONNAT ; Annette DELANEF ; Louis GILLE ; Marie GIRARD ; Vital GRANET ; André MARTEL ; Pierre MAZIN ; Marguerite PORTE.

Naissances :Henri BRUGEROLLE ; Jean Marie CHAUVET ; Marie CHASSAGNON ; René DELAIR ; Jeanne FAUCHER ; Alphonsine FAUCHER ; Alice MARCHAUD ; Pierre PEYRELON ; Georges STOQUE ; Lucienne USCLADE.

Et ailleurs en France et dans le monde

en 1924

Paris accueille les 8èmes Jeux Olympiques.

Mort de Lénine à Gorki.

Adolf Hitler est incarcéré suite à sa tentative de putsch. En prison il rédige « *Mein Kampf* » (*Mon combat*).

Naissance de Raymond Barre, homme politique français ; de Jimmy CARTER, ancien président américain



Pascal MAUSSON

Un 11 NOVEMBRE SOUS LE SIGNE DE LA TRANSMISSION :

Cette année les commémorations de l'Armistice de 1918 ont eu une connotation particulière.

En effet, les élèves de l'école communale ont participé aux célébrations de la fin de la Grande Guerre.

Après la lecture, par Monsieur le Maire, du texte officiel du Ministre de la Défense, les plus grands (CE1 à CM2) ont lu des lettres très émouvantes de Poilus à leurs familles, souvent à leur mère.

Puis les plus petits ont, chacun avec une grande solennité, déposé une rose blanche au pied du Monument.

La cérémonie s'est conclue par une Marseillaise magistralement chantée par tous les enfants.

Un grand merci aux enfants mais aussi aux maîtresses Léa et Emma, ainsi qu'aux ATSEM, pour la préparation et la participation de l'école.

La matinée s'est achevée par un apéritif à la salle des fêtes.



École Élémentaire Publique de Saint-Beauzire

Après une année 2022-2023 riche en projets sur le thème « Autour du monde », l'école redémarre cette année avec un changement d'équipe pédagogique et de nombreux projets riches et variés qui s'articulent autour du thème de la Nature. Chaque période, les enfants travailleront sur un ou plusieurs lieux spécifiques comme la forêt, la jungle, la savane, la montagne, la campagne, la banquise et l'océan.

Pour cela, chaque classe travaillera dans différents domaines :



- **Les arts plastiques et visuels** : découverte et étude d'œuvres, productions artistiques
- **La musique** : en collaboration avec notre intervenante Mme ESPALIEU Margot, dumiste de l'école de musique de Brioude
- **Expression orale** : poésies et exposés
- **La littérature** : étude de différentes œuvres littéraires, en lien avec les programmes, abordant le thème de la Nature
- **L'écriture** : Travail autour des différents types de textes (lettre, recette, documentaire, dialogue...) en correspondance avec une autre classe de CM de Sainte-Sigolène (43)

- **Questionner le monde / Géographie / Sciences** : l'étude des animaux, des végétaux, des paysages...
- **La cuisine** : Repas à thème en collaboration avec Agnès Casemode, notre cantinière.

A ce travail, s'ajoutent des projets autour de la Nature :

- Une **classe découverte** de 2 jours et 1 nuit dans le centre Chantarisa à Coltines (15).
- La mise en place de l'école de la nature, permettant aux élèves de faire classe dehors pendant l'année scolaire.
- Visite de la Chèvrerie du Montchamps de Mme ROMEUF Léa (Espalem).



A tous ces projets s'ajoutent :

- L'anglais assuré par Mme Davies qui effectue des cours d'anglais dans sa propre classe dès la maternelle mais aussi dans la classe des CE-CM un après-midi par semaine.
- La participation à la commémoration du 11 novembre.
- Une classe piscine à partir du mois de janvier jusqu'au mois de mars pour les élèves de CE-CM et une classe bleue pour les élèves de PS-MS-GS-CP en juin.
- L'intervention de Monsieur Christophe de La Fregonnière pour accompagner les CE-CM dans la pratique de l'acrosport.

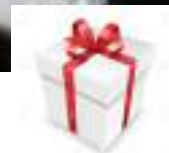


- L'intervention de M. Lucas LHOSTE (apprenti coordinateur de projets sociaux sportifs à LA LOCO depuis la rentrée 2023) et des intervenants sportifs de l'association LA LOCO qui accompagnent les élèves de Maternelle au CM2 dans la pratique d'activités sportives tout au long de l'année (sports collectifs et danse avec toutes les classes)

C'est donc une année très riche qui nous attend !



Un repas organisé par le CCAS a eu lieu le 9 décembre 2023 avec les aînés de la commune. Louis Lagrange avait préparé une causerie autour de l'histoire de la commune et de ses habitants.



Des colis ont été ensuite distribués aux personnes qui n'étaient pas présentes.

INFOS en bref

Recensement.

Le recensement se fait tous les cinq ans dans les communes, il est obligatoire. C'est l'INSEE qui reçoit et compile les données ainsi recueillies. Cette année c'est au tour de la commune de Saint-Beauzire. Le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février. C'est Léa Romeuf qui a été recrutée pour ce travail, faites lui un bon accueil.



Défibrillateur

Un défibrillateur va être installé, près de l'entrée de la mairie.



Boîte à livres

Une boîte à livre installée sur l'abribus du bourg est à la disposition de tous. Vous pouvez y retirer des livres ou en déposer.



Concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Un registre et des documents sont consultables en mairie aux heures d'ouverture jusqu'au 31 janvier 2024.

Nouveau restaurant au village du Croizet ***La tripe Gourmande***

Avis du critique

Dans cet endroit chaleureux vous pouvez commander des plats riches : saucisses, tripes, rillettes d'Auvergne. Tout est préparé au feu de bois avec le plus grand soin, on déplore simplement qu'aucune eau gazeuse ou plate ne soit sur la carte des boissons.



3 nouveaux chefs étoilés

Ambiance conviviale

Cadre rustique

Etablissement ouvert certains dimanches sur invitation

Information de dernière minute non vérifiée

Etat Civil 2023

NAISSANCES :

FOURNIER Marin 15/06/2023
ARDID Emmy 05/10/223

MARIAGES :

VERNIERE Christophe et DAVID Angélique
23/04/2023
FLORENTIN Kévin et DESGEORGES Marie
05/08/2023
CHASSEING Walter et FOURNIER Justine
12/08/2023

DÉCÈS :

MARCHAUD Lucien le 11/02/2023
MARTINE Jocelyne le 16/05/2023
CONIL Aimé le 26/06/2023
STOQUE Andréé Née PEYRELON 01/10/2023
LAMAT Jean le 30/10/2023

Info pratiques

Commerces ambulants



Etape Auvergne livre désormais son pain

Au Bourg

Mardi 9H30 - 10H

Jeudi 9H30 - 10H

Aux Bordes et à Boubeyre

Mardi et jeudi matin

Et toujours

Au Croizet, à Vendage, Bayssat, Bathuzat, Le Bosbom-parent, la Vialette mardi et jeudi matin.

Pizza La pat'à Marie s'installe au bourg à 17h30 les jeudis des semaines paires. Tél : 0784295007

La cantine est livrée en pain par Etape 43



La bibliothèque municipale est ouverte à tous aux heures d'ouverture de la Mairie. Elle est gratuite pour tous les habitants de la Commune. Grand choix de livres.

Lundis, Mardi, Mercredi de 7h30 h à 12 h et vendredi de 8h à 12 h..



L'agence Postale assure les services courriers et colis (vente de timbres, vente

d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo, affranchissements courriers et colis, dépôt des plis et colis y compris recommandés, retrait des lettres et colis en instance...) Mais aussi les services financiers disponibles, (retrait d'espèces sur le CCP, le Postépargne ou le livret d'épargne du titulaire, versements d'espèces sur le CCP du titulaire, ou le livret d'épargne).

Les jours et heures d'ouverture sont les Lundis, Mardis, Mercredis, 7h30 à 12 h et le vendredi de 8h à 12 h.

Location de la salle polyvalente.

Tarifs et modalités de location de la salle polyvalente:

Gratuit pour les associations (AG, réunions)
65€ pour les habitants de la commune. (week-end)
250€ personnes extérieures à la commune. (week-end)

25€ pour une location journalière aux habitants de la commune.

50€ réunion dans la petite salle. (extérieurs, 1jour)

100€ réunion dans la grande salle. (extérieurs, 1 jour)

Pour tous la caution est fixée à 1000€.

Un supplément de 5€ est demandé à tous pour l'utilisation du vidéo projecteur.

15 € supplémentaires sont demandés en période hivernale (Novembre à Mars).

Contrat d'assurance exigé.

La date de location peut être réservée sur notre site internet : saint-beauzire-43.fr.

Vous pouvez aussi prendre contact avec

Sylvie Berthuy - 3° adj : 06 83 35 20 66

Imprimé par nos soins

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi, Mardi, Mercredi, 7h30 à 12 h00
Vendredi 8h00 à 12 h

Contact avec les élus :

Alain Marchaud - Maire: 06 04 40 93 35
Pascal Mansion - 1° adj : 06 38 64 13 31
Marie Anne Combasteille - 2° adj : 06 81 69 60 84
Sylvie Berthuy - 3° adj : 06 83 35 20 66



Pour contacter la mairie:

Tél : 04.71.76.80.42

Mail: mairie.stbeauzire@laposte.net

Le site de la commune : saint-beauzire-43.fr

Sur le site de la commune vous trouverez des renseignements permanents et plus complets avec les compte rendus des conseils municipaux et le déroulement des travaux.

Vous trouverez également la vidéo projetée lors de l'inauguration de l'aire de jeux.



L'application ILLIWAP vous permet de recevoir des alertes sur votre portable à chaque envoi d'actualités.

Reconnaissance État Catastrophe Naturelle Sécheresse 2022

La commission interministérielle qui s'est réunie le 12 décembre dernier a émis un avis favorable à la demande de la commune concernant des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Période du 01/04/2022 au 30/09/2022

"L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis."

Je vous rappelle que, depuis le 1er janvier 2023, le délai maximum dont disposent les sinistrés pour déclarer un sinistre au titre de la garantie catastrophe naturelle est de 30 jours après la publication de l'arrêté concerné.

Attention, il s'agit de la sécheresse 2022, en tenir compte dans la demande à l'assurance qui doit être faite très rapidement comme indiqué ci-dessus.



Flasher le QR Code pour aller directement sur le site.

Directeur de publication :
Alain Marchaud
Participation de Pascal Mansion
des associations ,des enseignantes.

Imprimé par nos soins